

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE SUPERBOCK SARL » en abrégé « ISS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE RUE  
MINISTRE NON LOIN DE LA PHARMACIE, Lot 5010, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SUPERBOCK SARL » en  
abrégé « ISS »

Objet : VENTE ET DISTRIBUTION DE BOISSON-  
IMPORT-EXPORT-  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE RUE  
MINISTRE NON LOIN DE LA PHARMACIE, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) M BAYORO HIPPOLYTE DOUHORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06681 du 31/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46420/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

